



DESCRIPTIF CONFERENCE DE LA HAYE DE DROIT INTERNATIONAL PRIVE

La Conférence de la Haye de Droit International Privé est une organisation internationale qui élabore des conventions dont celle du 25 octobre 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants, et celle du 19 octobre 1996 concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants.

Elle regroupe 89 Etats parties ainsi que l'Union Européenne (soit 90 membres¹), et a désigné en 2007 un groupe de travail *ad hoc* sur la médiation familiale internationale pour promouvoir le règlement alternatif des conflits dans les dossiers de déplacements illicites d'enfants.

Ainsi elle a édicté les principes pour la mise en œuvre de structures de médiation (dits « Principes de Malte »)² lors de sa conférence à Malte en 2009.

Ceux-ci ont été repris dans un Guide de bonnes pratiques sur la médiation édité en 2012, consultable en ligne sur le lien suivant : http://www.hcch.net/upload/guide28mediation_fr.pdf

¹ Au 9 septembre 2021.

² « Principes de Malte » : <https://www.hcch.net/fr/publications-and-studies/details4/?pid=5317&dtid=52> ou à retrouver sur le site <https://www.hcch.net/fr/home/>